

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Forrestall: Je pourrais signaler au ministre . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Forrestall: Comme Donald MacInnis aurait dit: Attendez que le nœud de vipères se calme.

Des voix: Oh, oh!

M. Forrestall: J'ai tout mon temps. Il y a deux ou trois choses que je voudrais signaler au ministre. Je parle du programme d'initiatives spéciales en faveur de l'emploi, et pas des projets spéciaux de relance, de la relance rapide et de tout le tralala. Vous voulez que je parle des 3 millions que j'ai eus. Je les ai eus en échange des 18 millions d'institut nautique qu'a volés le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à la population de Dartmouth.

Des voix: Oh, oh!

LES CRÉDITS DESTINÉS À UN PROGRAMME D'ACTION POSITIVE

M. J. M. Forrestall (Darmouth-Halifax-Est): Monsieur le Président, ce n'est pas parce que je n'ai pas obtenu d'argent, mais le ministre de l'Emploi et de l'Immigration peut-il me dire pourquoi le gouvernement s'entoure de tant de mystère, pourquoi il manœuvre derrière le dos des gens pour couper les vivres à un programme d'action positive qui devait aider les jeunes femmes noires à entrer sur le marché du travail ou à le réintégrer si elles avaient dû en sortir? Pourquoi a-t-il supprimé ce programme pour donner aux députés du Cap Breton de l'argent qui aurait pu servir à aider des chômeurs?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, pour chacun de ces projets spéciaux de création d'emplois directs, qu'il s'agisse des travaux divers, de RELAIS, d'Été Canada, du programme de développement communautaire, des projets spéciaux de création d'emploi ou de l'article 38, le pourcentage de fonds qui échoit à la Nouvelle-Écosse est nettement supérieur à ce qu'il eût été si l'on avait uniquement tenu compte du taux de chômage de cette province. Il est nettement supérieur. Je m'étonne que le député, qui a à cœur les intérêts de la Nouvelle-Écosse, puisse émettre des objections. Il a mentionné un projet particulier que je ne connais pas, je l'avoue.

M. McDermid: Vous êtes trop occupé avec le Cap Breton.

M. Roberts: Je me ferais un plaisir d'examiner ce projet. Il reste encore beaucoup d'argent à distribuer dans le cadre des projets spéciaux de création d'emplois. S'il désire me recommander ce projet, je me ferais un plaisir de l'examiner très soigneusement et très consciencieusement.

Des voix: Bravo!

LA DEMANDE DE FONDS EN VUE DE L'AMÉLIORATION D'UN TERRAIN DE JEU POUR ENFANTS HANDICAPÉS

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre et concerne le programme des initiatives d'emploi. Le 29 novembre dernier, j'ai écrit au ministre responsable des personnes handicapées pour lui demander s'il y aurait de l'argent disponible pour améliorer le terrain de jeu d'une école pour enfants handicapés. C'était le 29 novembre dernier. La semaine dernière, le ministre m'a répondu qu'il y avait effectivement de l'argent disponible dans les ministères fédéraux, mais qu'il n'y en avait pas dans son propre ministère pour des dépenses d'investissement de cette nature. A la même époque, le député de Kitchener a reçu une subvention du ministre en vertu de ce programme. Quelle est la différence entre un enfant handicapé qui habite Kitchener et un qui se trouve ailleurs au pays?

● (1440)

Des voix: Bravo!

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, il se peut que je n'aie pas bien entendu ce qu'a dit le député. Dans ce cas, qu'il veuille bien m'en excuser. Je pensais qu'il avait dit avoir écrit au ministre responsable des handicapés. Je présume qu'il a dit qu'il m'avait écrit.

M. Young: Non.

M. Roberts: Si ce n'est pas à moi qu'il a écrit, je ne peux pas lui donner de réponse, je ne suis pas au courant de la correspondance qui a été adressée à un autre ministre. S'il me pose une question au sujet de la réponse que lui a faite un autre ministre, je regrette de devoir lui dire que je suis pas en mesure de l'aider sans me renseigner sur le contenu de la réponse et sur la différence entre les deux cas mentionnés.

LA SUBVENTION ACCORDÉE POUR UN PROJET DANS LA CIRCONSCRIPTION DE KITCHENER

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a répété à la Chambre, à maintes reprises au cours des deux dernières semaines, qu'il avait parlé de cette question au caucus à plusieurs occasions. Il est membre de ce caucus; il connaissait le programme. Il vient de me dire qu'il ignore tout de cette lettre, pourtant, son ministre a donné une subvention au député de Kitchener. Je veux savoir pourquoi. C'est dans le document que le ministre a déposé à la Chambre l'autre jour. Quelle est la différence entre un enfant handicapé de Kitchener, une circonscription libérale, et un de ma circonscription ou de toute autre circonscription du pays?